Communiqué de presse
Montigny-lès-Metz, le 21 janvier 2019

Le Grand Débat National à Montigny-lès-Metz

Dans le cadre du Grand Débat National, la Ville de Montigny-lès-Metz propose 2 moments d'échanges qui seront organisés :

- **Le lundi 4 février à 19h**, *Salle Pougin, rue du Général Pougin* ;
- **Le mardi 12 février à 19h**, *Centre des Vacons, 10 allée des jardins*.

Les quatre thèmes pourront être débattus : **Transition écologique / Fiscalité et dépenses publiques / Organisation de l'Etat et des Services Publics / Démocratie et Citoyenneté**.

Les salles seront organisées par ilots de tables (de 6 à 10 personnes) pour favoriser les échanges et le débat. Les fiches thématiques et les modèles de compte rendu, formalisés selon un cadre défini, seront mis à disposition lors des réunions.

Les fiches thématiques et la charte de participation sont consultables en ligne sur le site national dédié. Les participants sont invités à respecter la charte de participation fondée sur les principes de pluralisme, d'argumentation, de transparence et de laïcité. Elle a pour but de protéger les débats et de les rendre accessibles à toute expression qui respecte les principes généraux de la démocratie.

Télécharger la charte et les fiches thématiques – www.granddebat.fr

Contact Presse

Émilien Cunat

emilien.cunat@montigny-les-metz.fr

03 87 55 74 25